



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sectes

Question écrite n° 50792

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le rapport annuel sur les sectes, publié par la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance contre les dérives sectaires). Ce rapport décrit les méthodes employées par les sectes, pour s'installer dans les « niches nouvelles ». Il souhaite connaître les actions menées pour lutter contre l'emprise des sectes dans les domaines relevant de sa compétence.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères et européennes apporte son soutien à la mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires dans le travail d'identification des dérives sectaires dans les pays où la France est représentée. Le caractère bien souvent « transfrontalier » de ces organisations justifie ce soutien. Un agent de ce ministère est ainsi mis à la disposition de la MIVILUDES, de manière permanente, en tant que conseiller diplomatique de celle-ci. Ce diplomate est responsable des enquêtes relatives au traitement réservé à l'étranger aux dérives sectaires et aux nouveaux mouvements religieux, en étroite collaboration avec nos postes diplomatiques. Ces derniers se font un devoir de fournir des réponses à la MIVILUDES afin de lui garantir une parfaite appréhension des origines de tels mouvements, susceptibles d'émerger en France. En outre, les agents de ce ministère participent à l'étranger aux campagnes d'explication et de défense de la politique française auprès des instances internationales concernées. Enfin, le conseiller pour les affaires religieuses du ministère représente celui-ci au sein du comité exécutif de pilotage opérationnel de la MIVILUDES, avec le sous-directeur de la sécurité, ceci afin de garantir la meilleure communication possible entre les organes directement concernés par l'action de la MIVILUDES.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50792

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5213

Réponse publiée le : 10 novembre 2009, page 10603